Association de Banques Privées Suisses
Vereinigung Schweizerischer Privatbanken
Association of Swiss Private Banks

Comment protéger la sphère privée dans le monde numérique ?

Mot de clôture de M. Yves Mirabaud
Président de l'Association de Banques Privées Suisses
Private Banking Day - Lucerne
Le 17 mai 2019

Seul le discours prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement nos conférenciers pour la qualité de leurs discours et nos participants à la discussion pour leur précieuse contribution à notre réflexion en faveur d'une cybersécurité efficace. Il est réjouissant que le Conseil fédéral ait donné en janvier dernier le coup d'envoi à la création du Centre de compétences pour la cybersécurité. Il est important que celui-ci soit opérationnel le plus vite possible et qu'il travaille de manière transversale à travers tous les départements de l'administration. Les compétences de MELANI doivent être élargies pour qu'elle puisse aussi réagir et stopper les cyberattaques, sur le modèle du CERT israélien qui nous a été présenté.

Un grand assureur suisse a estimé en novembre dernier que les cyberattaques font partie des cinq principaux risques auxquels font face les entrepreneurs et que celles-ci pourraient leur coûter quelque 8000 milliards de dollars sur les cinq prochaines années. Lors de sa conférence de presse de l'année passée, la FINMA indiquait même que les cyberattaques constituent désormais « *le principal risque opérationnel pour le système financier* ». Son directeur plaidait alors pour une intensification des échanges interdisciplinaires sur les cyberrisques « *tant au sein du secteur public qu'avec d'autres acteurs de la branche* ». De notre point de vue, c'est la Banque nationale suisse qui devrait assurer la coordination des acteurs en cas de crise.

Au-delà de la centaine d'attaques quotidiennes sur les solutions d'e-banking en Suisse, qui échouent heureusement presque toutes, il en est des plus sophistiquées, qui sont minutieusement préparées pendant des mois. Nous avons tous en tête l'attaque sur la banque centrale du Bengladesh, infectée via son logiciel d'accès au réseau SWIFT : quatre faux ordres de virement ont permis de détourner 81 millions de dollars, et des dizaines d'autres ordres ont été bloqués grâce à une faute d'orthographe dans le nom du destinataire des virements.

Cet exemple montre à quel point les détails sont importants et les collaborateurs des banques doivent être sensibilisés à toutes les formes d'attaques que nous avons entendues aujourd'hui. Cela implique aussi d'assurer une offre de formation suffisante et il est heureux que les écoles polytechniques suisses soient en train de renforcer leur cursus dans ce domaine. Il est à craindre cependant qu'il n'y ait pas suffisamment de spécialistes suisses de la cybersécurité, et il faut prendre les mesures nécessaires pour que les étrangers venus étudier ce domaine en Suisse puissent y travailler et aussi faciliter l'immigration de spécialistes formés à l'étranger.

Le législateur suisse a aussi son rôle à jouer : le Parlement fédéral est en train d'étudier un projet de loi sur l'identité électronique. Pouvoir certifier, lorsque cela est souhaité, l'identité d'un internaute mettra fin à de nombreux abus, de la même façon que l'on demande parfois la présentation physique d'une carte d'identité ou d'un passeport. Qui pense qu'il est sûr de s'identifier à travers un compte Facebook ou Google, quand on sait que des millions de données liées à ces comptes sont régulièrement volées ?

Un autre domaine d'avenir est celui de la technologie « blockchain », ou plus largement des registres distribués. Si les données sont conservées et vérifiées à plusieurs endroits, il sera bien plus difficile de les modifier de façon illégale. Le Conseil fédéral a lancé une consultation pour n'adapter que ponctuellement le droit suisse à cette nouvelle technologie, et nous saluons cette approche qui assure l'essentiel de la protection juridique sans freiner pour autant l'innovation.

On voit ainsi que la Suisse a toutes les cartes en main pour continuer à assurer une protection solide aux patrimoines qui nous sont confiés, tout en s'adaptant aux nouvelles technologies. Nous sommes confiants qu'en prenant conscience des risques auxquels nous sommes confrontés et en collaborant pour les contrer, la place financière suisse peut rester un havre de sécurité même dans le monde numérique. C'était là l'objectif de ce quatrième Private Banking Day, et votre présence nombreuse me laisse penser qu'il a été atteint.

Merci à tous pour votre attention et je vous invite maintenant à partager un moment de convivialité autour du cocktail dînatoire servi à l'étage, sur la terrasse.